

CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 24 MARS 2015

Compte-rendu

L'an deux mil quinze, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil municipal de la Commune de POUILLY-les-NONAINS s'est réuni, en session ordinaire à 20 h, sous la présidence de M. THIVEND Bernard, Maire.

Etaient présents : M. Bernard THIVEND, Maire, Mmes et MM. Eric MARTIN, Pascale MACHILLOT, Christian BUONO, Catherine BAILBÉ, Philippe NEMOZ, Adjoint, Anthony FAYET, Marie-Pierre FAYOLLE, Véronique FILLION, Laurent FROMENT, Maud GENOUX, Régis LAURENT, Laurent MAREY, Walter MASTON, Martine MÉRIGOT, Catherine MOUILLER, Michel NELY et Céline POMMIER.

Absente excusée : Anne-Claude BISSONNIER

Date de la convocation : 24 février 2015

Secrétaire élue pour la séance : Mme POMMIER

Public : 2 personnes

ORDRE du JOUR

Compte-rendu de la réunion du 3 mars 2015

Finances : Approbation du compte administratif 2014 et du compte de gestion 2014

Demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe parlementaire

QUESTIONS DIVERSES

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Maire, après avoir présenté au Conseil municipal le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, présente le compte administratif qu'il a dressé pour la comptabilité de la commune. Il se retire de la salle. Le Conseil, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par M. THIVEND Bernard,

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		94 598.28	88 359.27		88 359.27	94 598.28
Opérations de l'exercice	1 178 085.64	1 251 730.22	318 898.18	368 777.70	1 496 983.82	1 620 507.92
TOTAUX	1 178 085.64	1 346 328.50	407 257.45	368 777.70	1 585 343.09	1 715 106.20
RESULTATS DEFINITIFS		168 242.86	38 479.75			129 763.11
<i>Budget annexe Résultats reportés</i>		10 862.87				10 862.87
<i>Opérations de l'exercice</i>	99 782.20				99 782.20	
TOTAUX	99 782.20	10 862.87			99 782.20	10 862.87
RESULTATS DEFINITIFS	88 919.33				88 919.33	

APPROBATION du COMPTE de GESTION 2014

Le Conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2014;

. déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2014, par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

RENOVATION DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'ENVELOPPE PARLEMENTAIRE

M. le Maire rappelle que les travaux de rénovation du secrétariat de la mairie vont être inscrits en investissement, au budget primitif de 2015.

Il présente au Conseil municipal un état estimatif des travaux pour la rénovation du bâtiment et l'acquisition de mobilier. Le montant H.T. s'élève à 29 374.43 €.

Le Conseil municipal, pour aider au financement de cette réalisation, sollicite de Mme la Sénatrice de la Loire, une subvention exceptionnelle sur le programme 122 – action 01 du budget « réserve parlementaire ».